

Séance de Conseil Municipal du 23 mars 2018
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	GRENAT Éric
HAUTEVILLE Jérôme	

Membres absents : DUPONT Frédéric, GUERINEAU Kévin, REQUET Patrick donne procuration à GRENAT Éric, GALLAY Dany

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2017

Présentation est faite des comptes de gestion et comptes administratifs 2017.
Accord à l'unanimité.

Affectation des résultats 2017

Propositions sont faites :

D'affecter le résultat de 25 525.87 € au compte 1068 pour le **budget de l'eau et l'assainissement**

Pour les budgets **Commune et Bailleur de Biens Ruraux** les excédents de fonctionnement restent en fonctionnement.

Accord à l'unanimité.

Mise en conformité de l'accessibilité PMR - contrat de maîtrise d'œuvre et avenant

Monsieur le Maire présente un nouveau contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité au bâtiment Mairie Ecole.

L'ancien contrat ne répondant plus au projet de travaux actuels.

Un avenant doit donc être établi.

Accord à l'unanimité.

Programme travaux ONF 2018

Présentation est faite du programme de travaux 2018 de l'ONF. Une partie des travaux sera réalisée, et le reste est reporté.

Accord à l'unanimité.

Echange terrains Vincent Requet

M. le Maire présente un projet d'échange de parcelles avec M. Vincent REQUET pour la régularisation du chemin du Cruet. Un acte sera établi chez Me BODINIER.

Accord à l'unanimité.

Transport scolaire

Pour la rentrée scolaire 2018, la Région impose que notre circuit de transport scolaire soit soumis à appel d'offres.

Si la commune souhaite pouvoir continuer à transporter les élèves, le véhicule ne correspond pas à leur réglementation.

Proposition est faite de prévoir l'achat d'un véhicule pour répondre à la demande de la Région.

A cette occasion il est envisagé de prévoir un véhicule plus grand pour pouvoir assurer les sorties à l'extérieur.

Accord à l'unanimité

Alimentation électrique de la chèvrerie à Tréchauffé

M. le Maire rappelle l'obligation de réaliser les travaux définitifs d'alimentation électrique de la chèvrerie.

Le Syane nous a fait parvenir une proposition pour la réalisation de travaux en souterrain.

Le conseil municipal souhaite avoir une autre proposition pour des travaux en aérien.

Achats terrains à la montagne de Tréchauffé

M. le Maire rappelle la décision d'acquérir les terrains de l'emprise de la route de Tréchauffé appartenant à la Société de la Montagne de Tréchauffé.

Deux terrains doivent être ajoutés à cette acquisition.

Accord à l'unanimité.

Motion concernant le financement des agences de l'eau

M. le Maire donne lecture d'une motion demandant le maintien des participations de l'Etat au budget des agences de l'eau.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15.

Le Maire
GALLAY Gilbert